

## MAIRIE DE CASTELNAU-LE-LEZ

## DIRECTION PETITE ENFANCE petiteenfance@castelnau-le-lez.fr

Tel: 04 67 10 71 91

## **DEMANDE D'ADMISSION**

Cadra rácanyá à l'adminis	stration (Marci de na rien incerire)
<u>Caure reserve a radminis</u>	stration. (Merci de ne rien inscrire)
Date de réception de la demande :	Date d'entrée souhaitée :
Date d'annulation :	
Renseignements administratifs	
Enfant :	
NOM :	Prénom :
Date de naissance :(ou date prévisionnelle)	
Renseignement concernant la famille :	
<u>Parent 1</u>	<u>Parent 2</u>
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Tel :	Tel :
Mail :	Mail
Adresse :	Adresse :
	_
Seules les familles domiciliées sur Castelnau-L d'une place en crèche municipale.	e-Lez au moment de l'admission peuvent bénéficier
N° d'Allocataire CAF / MSA :	

Renseignei	ments relatifs à l'accueil
Accueil régulier oui 🔲 no	on 🗆
L'accueil régulier fait l'objet d'un contrat d plusieurs mois ou sur l'année scolaire.	'accueil, le rythme de l'accueil est prévu et planifié sur
Date d'entrée souhaitée	
Etablissements d'accueil souhaités (numé	roter par ordre de préférence):
Structures municipales ouvertes de 7h30 à 18h30 :	<b>7</b>
Charlotte Ferrères (centre ville)	<u>Préciser les jours et heures</u> :
Crèche Familiale Charlotte Ferrères (Assistantes maternelles municipales)	Lundi de à
Madiba (Caylus)	Mardi de à
Crèche familiale Madiba (Assistantes maternelles municipales)	Mercredi de à
Les Nymphéas (Aube Rouge)	Jeudi de à
Crèche Familiale Les Nymphéas (Assistantes maternelles municipales)	Vendredi de à
Structure municipale ouverte de 8h00 à 18h00	
Jardin d'Enfants Jacques Chirac*  * Réservé aux enfants en âge d'entrer à l'école l'année suivante	]
Accueil occasionnel oui	non $\square$
•	durée. En fonction des besoins de la famille et des aux d'accueil sont réservés d'une semaine sur l'autre.
Etablissements d'accueil souhaités (numéro	oter par ordre de préférence):
Charlotte Ferrères (centre-ville)	Madiba (Caylus)
Nymphéas (Aube Rouge)	*Réservé aux enfants en âge d'entrer à l'école l'année suivant

	<ul> <li>Bénéficiez-vous de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) ou de l'AAH</li> <li>(Allocation aux Adultes Handicapés) :</li> </ul>
	Un autre de vos enfants sera-t-il inscrit dans une de nos structures à la date d'admission demandée :
	Faites-vous la demande pour une naissance multiple :
	• Etes-vous parent isolé :
	Etes-vous un agent municipal domicilié sur la commune :
Α	le
Pare	ent 1 Parent 2 Représentant légal
	Justificatif de domicile de moins de 3 mois sur Castelnau-Le-Lez (facture énergie, eau, quittance de loyer, assurance habitation)
	Si votre enfant n'est pas encore né, un certificat médical attestant de la grossesse et de la date présumée de l'accouchement ou document émanant de l'administration, CAF ou Sécurité Sociale, attestant de la grossesse (date de début)
	Si votre enfant est déjà né, une copie de son acte de naissance
	Justificatif de versement de l'AEEH ou de l'AAH si vous êtes concernés
	Justificatif d'emploi à la Mairie de Castelnau-Le-Lez si vous êtes concernés
	Justificatif de votre situation de parent isolé si vous êtes concernés.